



Commune de Vully-les-Lacs

Salavaux, le 1^{er} septembre 2020 /sba

Préavis municipal No 2020 / 11

Point No 10 de l'ordre du jour de la séance du 29 septembre 2020

Fixation du nombre des membres de la Municipalité et des Conseillers communaux pour la législature 2021 – 2026

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Introduction :

La Municipalité a débattu de ce sujet et s'est, clairement, définie pour proposer le statu quo, à savoir un exécutif de 7 membres.

Les expériences et les enseignements de ces 4 dernières années, additionnés à ceux de la 1^{ère} législature, ont permis d'œuvrer avec une Municipalité de milice. Le nombre de municipaux est adéquat en terme de répartition de la charge de travaux, des missions et des projets inhérents à la conduite d'une commune. L'avantage indéniable d'être 7 municipaux reste également la capacité de la suppléance en cas de maladie, d'absence ou de démission. Un nombre inférieur engendrerait à coup sûr une semi-professionnalisation du mandat électoral, voire une professionnalisation. Il ne permettrait pas non plus d'avoir une représentativité la plus large possible au sein du collège municipal.

Les arguments et réflexions qui ont amené à cette conclusion ont été repris dans le rapport de la commission.

En ce qui concerne le Conseil communal, la Municipalité ne se prononce pas mais constate que le nombre de 50 conseillers communaux apparaît correspondre à notre Commune.

Conclusion :

Fondé sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 2020 / 11,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide :

- de maintenir le nombre de municipaux à 7 membres pour la législature 2021 - 2026,
- de maintenir le nombre de conseillers communaux à 50 membres pour la législature 2021 -2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic



B. Clerc



La Secrétaire



S. Baumann